

219C0804
FR0012613610-FS0449

16 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PRODWAYS GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 mai 2019, la société anonyme Groupe Gorgé¹ (19 rue du Quatre Septembre, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 mai 2019, le seuil de 2/3 des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP et détenir 28 767 733 actions PRODWAYS GROUP représentant 57 535 466 droits de vote, soit 56,32% du capital et 67,20% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

¹ Contrôlée par M. Raphaël Gorgé.

² Sur la base d'un capital composé de 51 077 543 actions représentant 85 618 246 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.